

Laval, le 11 avril 2018

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le terrain situé au 2270,
boulevard Industriel, lot 6 037 131 à Laval

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 3 avril dernier, concernant l'objet précité.

Veillez noter que des documents visant la propriété citée dans l'objet sont déjà diffusés en ligne. Vous pouvez accéder aux documents à l'adresse suivante :

http://www.demandesinfos.mddelcc.gouv.qc.ca/dossiers/demandes_regionales/4243_fiche.pdf

Depuis cette date un certificat d'autorisation a été délivré. Vous trouverez ci-joint le document visé. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 29 janvier 2018, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (3)

Laval, le 29 janvier 2018

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Phoenix Wrappers ULC
2270, boulevard Industriel
Laval (Québec) H7S 1P9

N/Réf. : 7610-13-01-00792-11
401656649

Objet : Exploitation d'une usine de fabrication d'équipements d'emballage

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 28 mars 2017, reçue le 4 avril 2017 et complétée le 24 janvier 2018, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une usine de fabrication d'équipements d'emballage située au 2270, boulevard Industriel, à Laval, et plus précisément sur le lot 1 230 118 du cadastre du Québec.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

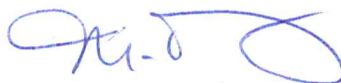
- Lettre transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), datée du 28 mars 2017, signée par James Bloom concernant une demande de certificat d'autorisation, deux pages et pièces jointes.
- Lettre transmise au MDDELCC, datée du 23 novembre 2017, signée par Graham Nicholson concernant une demande révisée de certificat d'autorisation, trois pages et huit annexes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.



En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour la ministre,



MT/DC/II

Marilou Tremblay
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal et de Laval

ANALYSÉ PAR: 
RECOMMANDÉ PAR: 
APPROUVÉ PAR: 